

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT et NETTOYAGE	APPLICATION AVEC :		
		un PULVÉRISATEUR à RAMPE CIBLES BASSES		
		TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE	
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) usage unique (EN ISO 374-2 (types A, B ou C))	Réutilisables	A usage unique (*)	À usage unique	Réutilisables (**)
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire			
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1	EPI partiel			
LUNETTES OU ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)				

* EN CAS D'INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL PENDANT LA PHASE DE PULVÉRISATION, DANS CE CAS, LES GANTS NE DOIVENT ÊTRE PORTÉS QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE ET DOIVENT ÊTRE STOCKÉS APRÈS UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE.

** EN CAS DE CONTACT AVEC LA CULTURE TRAITÉE

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

Un nettoyage complet du matériel de pulvérisation est important afin d'éviter tout risque de phytotoxicité lors d'une utilisation ultérieure du pulvérisateur.

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être vidée puis rincée à l'eau claire. Remplir à nouveau la cuve avec de l'eau et un produit nettoyant adapté. Faire fonctionner l'agitation pendant un quart d'heure et vider. Rincer de nouveau la cuve avec de l'eau claire.

Nettoyer le reste de l'appareil (rampe, circuit, buses...) avec de l'eau et un produit nettoyant adapté.

Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou le vidage du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3) ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

Mieux lire les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.

Protéger votre santé et celle de votre environnement.

Surveiller les conditions météorologiques.

Protéger les points d'eau.

Protéger les pollinisateurs.

Préserver la faune sauvage.

+ D'INFOS SUR <https://phyt11es.fr/PHYTPRATIQUE/> - FLASHEZ-NOI

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

S-METOLASTAR est un HERBICIDE de pré-lévé et de post-lévé précoce, efficace sur anti-graminées et anti-dicotylédones. Il s'utilise de 0,6 à 2 L/ha sur les grandes cultures, cultures légumières, porte-graines et cultures tropicales. La dose maximum recommandée sur maïs, millet, moha, tournesol, sorgho et soja est de 1.04 L/ha/an (voir détails à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. : Life Scientific Ltd. - Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande
 Type d'action : Herbicide (HRAC 15, anciennement K3)
 Formulation : **Concentré émulsionnable (EC)**
 Composition : **960 g/L (86.5% p/p) de S-Métolachlore**

ATTENTION



S-METOLASTAR (N° d'A.M.M. : 2160479)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient du S-métolachlore. Peut déclencher une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P261 Éviter de respirer les aérosols.
P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évaluation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe1 Pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose supérieure à 1000 g de substance active /ha/an sur « maïs » (maïs, millet, moha, sorgho), « tournesol » et « soja ».

SPe2 Pour protéger les eaux de surface, ne pas appliquer le produit sur parcelle drainée en période d'écoulement des drains.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages « ananas », « canne à sucre », « haricots et pois écosés frais », « haricots et pois non écosés frais » et « porte-graines ».

SPe3 Pour protéger les eaux de surface, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur « maïs » (maïs, millet, moha, sorgho), « tournesol », « soja » et « betterave industrielle et fourragère ».

Délai de rentrée : 48 heures.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 UFI : 50EF-VG4N-2109-H0G6
 (appel gratuit depuis un poste fixe).

PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.
En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet et au savon. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.
En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin et consulter un spécialiste.
En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.
En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.
 Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.
En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL. RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT
 Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com.
 Fabriqué en UE
 Distribué par : Life Scientific France, 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest 170260607801_V8
 Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com N° de lot et date de fabrication : voir emballage



5

DESRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le S-Métolachlore est un herbicide systémique, il pénètre dans les plantes lors de la levée, principalement par l'hypocotyle et, dans une moindre mesure, par les racines. La synthèse de nombreux composants de l'adventice, notamment des lipides, est perturbée ce qui entraîne la destruction de la plante.

Le S-Métolachlore appartient à la famille des chloroacetamides, il est classé dans le groupe HRAC 15 (anciennement K3).

Tableau des usages - Traitement des parties aériennes, en plein champ Sauf mention contraire dans le tableau, tous les traitements concernent les parties aériennes.

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Délai avant récolte (jour)	ZNT aquatique
Grandes cultures					
Betterave industrielle et fourragère	Graminées et dicotylédones annuelles	0.6 L/ha	1/an*	90 jours	20 mètres dont DVP** 5 mètres
Mais, millet, moha	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			
Soja	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			
Sorgho	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			
Tournesol	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			
Cultures légumières					
Haricots écosés frais (flageolets...) Haricots et pois non écosés frais (haricots verts, pois mange-tout...)	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha	1/an	60 jours	5 mètres
Cultures porte-graines					
Porte-graines : courgette, potiron et coloquinte	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha	1/an	60 jours	5 mètres
Cultures tropicales					
Ananas	Graminées et dicotylédones annuelles	2.0 L/ha	1/an	365 jours	5 mètres
Canne à sucre	Graminées et dicotylédones annuelles	2.0 L/ha	1/an	100 jours	5 mètres

* Pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose supérieure à 1000 g de substance active /ha/an sur « maïs » (maïs, millet, moha, sorgho), « tournesol » et « soja ».

** DVP: dispositif végétalisé permanent

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse: <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/mrls/>

Spectre d'efficacité de S-METOLASTAR

Sur ananas et canne à sucre, S-METOLASTAR est généralement très efficace sur les graminées annuelles et efficace sur les dicotylédones annuelles.

Sensibilité des principales adventices à la dose de 1,04 L/ha de S-Metolastar

GRAMINÉES ANNUELLES	
Digitaire sp.	
Panic pied-de-coq	
Sétaires sp.	
Pâturin annuel	
Ray-grass	
DICOTYLÉDONES ANNUELLES	
Amarante réfléchie	
Chénopode blanc	
Géranium disséqué	
Lamier pourpre	
Matricaire sp.	
Mercurelle annuelle	
Morelle noire	
Mouron des oiseaux	
Renouée persicaire	
Séneçon commun	
Véronique de Perse	

	Très sensible (> 95 %)
	Sensible (> 85 % - 95 %)
	Moyennement Sensible (> 70 % - 85 %)
	Peu Sensible (> 50 % - 70 %)
	Insuffisant (< 50 %)

INFORMATIONS RELATIVES A L'EMPLOI

Recommandations par culture

Afin de limiter les risques de transfert dans l'eau, la dose maximum autorisée sur maïs, millet, moha, tournesol, sorgho et soja est 1.04 L/ha/an.

Afin d'assurer une bonne absorption de S-METOLASTAR par les racines et l'hypocotyle, et par conséquent une efficacité optimale du produit, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide, propre et finement préparé.

Sur betterave : appliquer S-METOLASTAR selon une des méthodes suivantes :

- post-semis / pré-levée de la culture à 0.6 L/ha,
- post-levée (à partir du stade 2 feuilles de la culture).

Sur maïs : S-METOLASTAR est utilisable en pré-semis, en post-semis / pré-levée ou en post levée précoce. Dans tous les cas, il convient d'éviter le stade pointant du maïs.

- Quand cela est possible, privilégier le post-semis / pré-levée du maïs.

- Privilégier le pré-semis lorsqu'une période de sécheresse est prévue après semis. Dans ce cas, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide. L'incorporation n'est pas obligatoire.

- Si une application de S-METOLASTAR en post-levée est prévue, ne pas appliquer après le stade 3 à 4 feuilles du maïs et, pour assurer une efficacité optimale, utiliser S-METOLASTAR avec un herbicide foliaire, en veillant à respecter la réglementation sur les mélanges. Appliquer S-METOLASTAR sur une végétation sèche.

Sur millet, moha : S-METOLASTAR est utilisable à partir du stade 2 à 3 feuilles de la culture, mais avant le stade 2 feuilles des adventices (jusqu'à 3 feuilles sur graminées). Des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître sur la culture, mais ils n'ont généralement pas d'incidence sur le rendement.

Sur soja : S-METOLASTAR est utilisable en post-semis / pré-levée du soja et avant la levée des adventices. Ne pas irriguer le soja dans les 10 jours après l'application. Ne pas utiliser S-METOLASTAR sur soubènes battantes.

Sur sorgho : S-METOLASTAR est utilisable en post-levée du sorgho à partir du stade 3 feuilles, mais avant le stade 3 feuilles des adventices.

Sur tournesol : S-METOLASTAR est utilisable en pré-semis ou en post-semis / pré-levée du tournesol. Privilégier le pré-semis lorsqu'une période de sécheresse est prévue après semis. Dans ce cas, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide. L'incorporation n'est pas obligatoire.

Sur haricots écosés frais, haricots et pois non écosés frais : S-METOLASTAR est utilisable en pré-levée de la culture. Avant d'utiliser S-METOLASTAR sur ces cultures, consulter votre conseiller technique habituel ou les organismes professionnels concernés.

Sur cultures porte-graines (courgette, potiron et coloquinte) : avant toute application de S-METOLASTAR, demander conseil à la FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semence - téléphone : 01.44.82.73.33).

Sur ananas : S-METOLASTAR est utilisable dans les premières semaines suivant la plantation. Appliquer S-METOLASTAR en pré-levée des adventices ou au tout début de leur levée.

Sur canne à sucre : S-METOLASTAR est utilisable dans les 12 premières semaines suivant la plantation ou la récolte de la canne à sucre.

Appliquer S-METOLASTAR en pré-levée des adventices ou au tout début de leur levée. Sur *Rottboellia cochinchinensis* (herbe fataque), associer S-METOLASTAR avec un herbicide spécifique, en veillant à respecter la réglementation sur les mélanges.

Conditions météorologiques

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation. Éviter toute dérive sur les cultures adjacentes, particulièrement si celles-ci sont sensibles

Recommandations pour les mélanges

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

En fonction de la flore visée et de l'infestation, utiliser S-METOLASTAR seul, en mélange, ou en programme.

Préparation de la bouillie

Bien agiter le bidon avant emploi.

Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de S-METOLASTAR dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

Volumétrie

Utiliser S-METOLASTAR dans un volume de bouillie de 100 à 300 L/ha, ou 200 à 400 L/ha sur ananas et canne à sucre.

Cultures de remplacement

Pour les cultures de remplacement en cas d'échec de la culture traitée, les possibilités sont : haricot, maïs, soja, tournesol.

Pour toute autre culture, consulter votre conseiller technique habituel.

Cultures suivantes dans la rotation

Toute culture est possible dans la rotation. En cas de semis d'une graminée fourragère en culture suivante, effectuer un labour après récolte de la culture désherbée avec S-METOLASTAR.

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Stockage du produit

Conservé le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.